

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Baptiste HIELARD
1 RUE DE GERMONT
76000 ROUEN
Email : Baptiste.Hielard@chu-rouen.fr

BOIS GUILLAUME - CHU Rouen **Normandie - Bâtiment L'Argilière -** **Création d'un auvent et d'un sas**

Date d'émission 03/06/2026
N° d'affaire : 260410590000004
Référence chrono : CT/10590/0626/0086
Version : 1

VOTRE RESPONSABLE D'AFFAIRE

Eric MORINI
Tél. +33 6 25 57 35 00
Email : eric.morini@socotec.com

SOMMAIRE

1. OBJET DU PRESENT RAPPORT	3
2. SIGNATURES	5
3. RENSEIGNEMENTS GENERAUX	6
3.1. Partenaires de l'opération	6
3.2. Données de l'affaire	7
4. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINES	8
5. RECAPITULATIF DES AVIS S ET D	9
5.1. Analyse de Risque	9
6. ANALYSE DE RISQUE	10
6.1. Mission L relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement indissociables	11
7. EVALUATION DE CONFORMITE	13
7.1. Mission SEI relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGH	14

1. OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le présent document constitue le rapport prévu dans le contrat de Contrôle Technique n°260410590000004, que SOCOTEC Construction doit adresser au Maître d'Ouvrage après examen du dossier de conception destiné à la consultation des entreprises .

Les avis sur les dispositions techniques qu'il comporte sont émis à partir des documents constitutifs du dossier qui nous ont été communiqués à ce jour et qui sont répertoriés dans les chapitres 3 ci-après.

Ces avis sont donnés dans le cadre des missions suivantes :

Missions d'analyse de risque :

- Mission LE relative à la solidité des existants (LE).
- Mission L relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement indissociables (L).

Missions d'évaluation de conformité:

- Mission SEI relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGH (SEI).

Accréditation COFRAC INSPECTION N° 3-1592 concernant les missions L, S, SEI, liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

Pour la bonne compréhension de la signification des avis formulés dans ce rapport, il est précisé que :

- Les vérifications de SOCOTEC sont effectuées par rapport aux textes de référence prévus au contrat,
- Les avis ne concernent que la conception et ne préjugent pas des avis qui pourront être formulés sur la réalisation,
- Les avis suspendus concernent les dispositions insuffisamment définies sur lesquelles nous ne pouvons, en l'état actuel, formuler d'avis favorable ou défavorable. En l'absence de fourniture en temps utiles des renseignements et documents nécessaires à SOCOTEC, ces avis devront être considérés comme défavorables, même en l'absence de nouvelle signification par SOCOTEC.

L'évaluation technique porte sur les ouvrages et éléments d'équipement et s'exerce lors de la phase de conception et de réalisation des travaux du projet de construction. L'intervention de l'évaluateur technique de construction se base sur **l'analyse de risques et l'évaluation de conformité** .

L'analyse de risque permet d'identifier les aléas et les enjeux pour l'ouvrage et les éléments d'équipements relevant des **techniques courantes**. L'évaluateur technique prend en compte :

- Le contexte de l'opération de construction,
- Les référentiels techniques appropriés,
- Les retours d'expérience et les pathologies (désordre connus) propres à la typologie de l'ouvrage

L'identification pertinente de la situation fait partie intégrante de l'analyse de risque, cela permet pour un enjeu très faible de tolérer une déviance de l'ouvrage ou de l'élément d'équipement par rapport au référentiel de la technique courante, et donc d'évaluer favorablement la disposition proposée.

Le risque est défini en termes de conséquence et de vraisemblance pour l'ouvrage, tels que des dommages matériels, l'impact sur sa pérennité et son usage normal.

L'évaluation de conformité consiste à faire une analyse critique des dispositions du projet vis-à-vis de la réglementation applicable à celui-ci. Elle porte sur le respect du référentiel réglementaire applicable ainsi que les normes rendues applicables par ce dernier. En complément des contrôles réalisés par les constructeurs et du fait de son savoir-faire, le contrôleur technique procède à des vérifications visuelles suivant un échantillonnage. Le risque de non-conformité découle d'un défaut d'application des dispositions réglementaires.

2. SIGNATURES

Tous ces avis ont été établis par les intervenants SOCOTEC Construction suivants :

Intervenants SOCOTEC	Signatures
Eric MORINI Responsable d’Affaire	

Ce rapport a été édité par : Eric Morini

Ce rapport a été transmis à :

- Baptiste HIELARD / baptiste.hielard@chu-rouen.fr
- Bruno JAMET / contact@az-architectes.com

Nous restons à la disposition du Maître d'Ouvrage et de la Maîtrise d'Oeuvre, pour revoir ou compléter nos avis dans le cas où interviendraient des éléments nouveaux par rapport aux dispositions examinées. Toute modification du projet devra être soumise à notre examen.

3. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

3.1. Partenaires de l'opération

Maître d'ouvrage
Baptiste HIELARD CHU Rouen - Direction des travaux 1 rue de GERMONT 76031 ROUEN Dedex
Architecte - Maître d'œuvre
Bruno JAMET AZ ARCHITECTES 107 allée François Mitterrand 76100 ROUEN
Bureau d'études
BET acoustique M. Bertrand ACOUSTIBEL 114 rue du Moulin à vent 76760 YERVILLE BET électricité Xavier BACKERT BIELEC ECLA 10 rue Andreï Sakharov 76130 MONT SAINT AIGNAN BET structure Anh NGUYEN BOIS & BETON 280 rue Louis Blériot 76230 BOIS-GUILLAUME BET énergie fluide CONSULTYS 30 boulevard de Verdun 76120 LE GRAND-QUEVILLY
Économiste
ECONOMIE 80 1170 route de Neufchâtel 76230 ISNEAUVILLE

3.2 Données de l'affaire

ADRESSE DE L'OUVRAGE

151 Avenue Du Maréchal Juin
76230 Bois-Guillaume

DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Les travaux concernent la modification du sas situé façade Ouest et la création d'un auvent :

- Fondations superficielles avec rattrapage en gros béton afin de tenir compte des fondations du bâtiment existant
- Plancher bas du sas en béton armé
- Structure métallique
- Couverture zinc
- menuiseries extérieures en aluminium avec vitrage composé de deux verres de type feuilleté
- Portes coulissantes à fermeture automatique

4. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINÉS

Désignation - Identification des documents examinés	Reçu le
CCTP Lot n°05 CARRELAGE - PEINTURE.pdf	03/06/2026
CCTP Lot n°01 GROS-OEUVRE - VRD - DEMOLITIONS - DESAMIANTEMENT.pdf	03/06/2026
217_Plan de dépose et de dévoiement de réseaux_Phase Provisoire.pdf	03/06/2026
208 L'Argillère - Plan du Parvis - Plan des plafonds.pdf	03/06/2026
VRD_202_Plan de Surface et des nouveaux réseaux_Phase Provisoire.pdf	03/06/2026
207 L'Argillère - Plan du SAS - Projeté.pdf	03/06/2026
205 L'Argillère - Plan du SAS - existant.pdf	03/06/2026
218_Plan de Surface et des nouveaux réseaux_Phase Provisoire.pdf	03/06/2026
202 L'Argillère - Plan RDC - Démolitions_Déposes.pdf	03/06/2026
203 L'Argillère - Plan RDC - Projeté.pdf	03/06/2026
209 L'Argillère - Plan du SAS - Toiture.pdf	03/06/2026
213 L'Argillère - Détail Auvent Projet - C2.pdf	03/06/2026
CCTP Lot n°04 MENUISERIES INTERIEURES - PLAFOND - CLOISONS.pdf	03/06/2026
Nomenclature PRO USLD.pdf	03/06/2026
STR_SAS ARGILLIERE_Principe structure.pdf	03/06/2026
VRD_201_Plan de dépose et de dévoiement de réseaux_Phase Provisoire.pdf	03/06/2026
CCTP Lot n°02 CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE.pdf	03/06/2026
206 L'Argillère - Plan du SAS - Démolitions_Déposes.pdf	03/06/2026
201 L'Argillère - Plan RDC - Existant.pdf	03/06/2026
216 L'Argillère - Elevations SAS - Etat projeté.pdf	03/06/2026
211 L'Argillère - Coupe SAS C1 - Démolitions_Déposes.pdf	03/06/2026
215 L'Argillère - Coupe Longitudinale du SAS.pdf	03/06/2026
204 L'Argillère - Plan R+1 - Projeté.pdf	03/06/2026
CCTP Lot n°06 ELECTRICITE.pdf	03/06/2026
214 L'Argillère - Détail Auvent Projet - C3.pdf	03/06/2026
ELC L'Argillère - Plan du SAS - ELECTRICITE.pdf	03/06/2026
CCTP Lot n°03 MENUISERIES EXTERIEURES.pdf	03/06/2026
212 L'Argillère - Détail SAS Projet - C1.pdf	03/06/2026
210 L'Argillère - Coupe SAS C1 - Existant.pdf	03/06/2026
03-06-26 - BOIS GUILLAUME CHU Rouen Normandie Bâtiment L'Argillère Création dun auvent et dun sas-Rapport RICT-CT-10590-0626-0084.pdf	03/06/2026

5. RECAPITULATIF DES AVIS S ET D

5.1. Analyse de Risque

Le niveau de risque a été défini par notre Direction des Solutions et des Techniques de l'Innovation et des chiffres de la sinistralité dans le bâtiment

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT COUVERTURE Points singuliers Fixations des feuilles Jonction faitage façade existante Manifestation du désordre: Défaut d'étanchéité à l'eau Coût du réparation moyen: 170296 € Répartition en % du coût de réparation des désordres: 13.1 %	S	Jonction de la couverture zinc avec la façade existante : Un détail d'exécution est à nous communiquer	36

* **F**: Favorable , **D**: Défavorable , **S**: Suspendu , **HM**: Hors Mission , **PM**: Pour Mémoire , **SO**: Sans Objet

6. ANALYSE DE RISQUE

6.1. Mission L relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement indissociables

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
DONNÉES RELATIVES À LA GÉOTECHNIQUE			
Connaissance du sol	F	Rapport géotechnique du Bet Géocadre n° GEOT515 indice A (Mission G2 PRO)	
Type de sondage	F		
Profondeur des sondages	F		
Agressivité des sols	F	Classe d'exposition < XA 1	
Modèle géotechnique retenu	F	Fondations superficielles sur gros béton	
FONDATIONS SUPERFICIELLES			
Type ou technique	F	Fondations superficielles en béton armé	
Adaptation de la technique de fondation au contexte	F	Fouilles jusqu'au niveau des fondations du bâtiment existant et substitution par gros béton	
Portance	F		
Tassements	F	Suivant conclusions du rapport d'étude de sol	
STRUCTURE BÉTON ARMÉ OU PRÉCONTRAINT			
Planchers dalles pleines	F	Plancher bas du sas créé : Dalle en béton armé de 20 cm coulé en place sur isolant, polyane et sablon	
STRUCTURE MÉTALLIQUE			
Nature ou technique	F	Charpente métallique du auvent et sas prévue en profilés acier du commerce	
Transmission des efforts horizontaux - contreventement	F	Suivant plan de conception	
Assemblages boulonnés	F		
Dimensionnement	F	Suivant plan de conception : Dossier d'exécution à nous communiquer	
Protection contre la corrosion			
Galvanisation	F		
COUVERTURE			
Nature ou technique	F	Couverture en zinc : Pose à joint debout	
Pentes	F	Pente 7 %	
Support	F	Voligeage jointif : Epaisseur 15 mm	
Points singuliers	F	Suivant descriptif	
Fixations des feuilles			
Jonction faitage façade existante	S	Jonction de la couverture zinc avec la façade existante : Un détail d'exécution est à nous communiquer	36
Chéneaux			

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
Nature	F	Chéneau encaissé en zinc	
Dimensionnement	F	A préciser dans le dossier d'exécution	
Pente	F	Prévue sur le plan de toiture	
Support	F	Enfonçure du chéneau prévue en sapin	
BARDAGES			
Nature ou technique	F	Bandeau supérieur des façades du sas créé : Bardage zinc à joint debout	
Nature du support de bardage	F		
Ossature du bardage : nature	F		
Bardage : ventilation et lame d'air	F		
Bardage : étanchéité à l'eau	F		
MENUISERIES EXTÉRIEURES			
Nature ou technique	F	Menuiseries extérieures prévues en aluminium	
Protection contre la corrosion	F	Profilés certifiés QUALANOD	
Classement par rapport aux exigences du site	F	Classement AEV demandé A*2 E*4 V*A2	
Calfeutrements	F	Suivant descriptif	
Vitrages : nature et dimensionnement	F	Vitrage prévu composé de deux verres de type feuilleté	
REVÊTEMENTS DE SOLS DURS COLLÉS			
Nature ou technique	F	Carrelage en grès cérame 120 x 60	
Compatibilité avec le support	F	Ragréage P3 prévu sur dalle BA créée	
Adéquation aux locaux - UPEC	F	Classement UPEC demandé U4 P3 E3 C2	

* F: Favorable , D: Défavorable , S: Suspendu , HM: Hors Mission , PM: Pour Mémoire , SO: Sans Objet

7. EVALUATION DE CONFORMITE

7.1. Mission SEI relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGH

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
ERP DU 1ER GROUPE			
DISPOSITIONS COMMUNES - GN1 à GN15			
CLASSEMENT DES ÉTABLISSEMENTS			
Classement et assujettissement selon le(s) type(s) d'exploitation(s) ou d'activité(s)			
Classement en type "U"	F		
Locaux relevant d'un type défini			
Classement de l'établissement unique ; effectif total, catégorie	F	Suivant le rapport de visite du SDIS 76 en date du 07 novembre 2023, l'établissement est classé en type U de 3ème catégorie La commission de sécurité a émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation.	
CONSTRUCTION - CO1 à CO61			
CONCEPTION - DESSERTE	SO		
ISOLEMENT PAR RAPPORT AUX TIERS			
Isolement latéral entre l'ERP et les tiers contigus	SO		
Isolement entre l'ERP et un bâtiment situé en vis-à-vis			
Isolement avec aire libre d'au moins 8m	F		
Isolement entre l'ERP et des tiers superposés	SO		
RESISTANCE MECANIQUE ET AU FEU DES STRUCTURES			
Résistance au feu (dispositions générales)			
Stabilité au feu des éléments principaux de la structure	F	Bien que la structure métallique du sas et du auvent soit considérée comme secondaire suivant la définition de l'article CO 11, une protection au feu par peinture intumescente est décrite au CCTP avec une stabilité au feu de degré 1 heure	
Degré coupe-feu des planchers	SO		
COUVERTURES			
Protection de la couverture par rapport à un feu extérieur			
Caractéristiques de la couverture (tiers à plus de 12m)	F		
FACADES			
Revêtements de façade	F	Façades du sas en châssis vitrés et zinc	
DISTRIBUTION INTERIEURE	SO		

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
LOCAUX A RISQUES PARTICULIERS ET LOCAUX NON ACCESSIBLES AU PUBLIC	SO		
CONDUITS ET GAINES	SO		
DEGAGEMENTS (DISPOSITIONS GENERALES)			
Conception des dégagements			
Dispositions par rapport à la nécessité d'évacuation rapide et sûre	F	Concerne les dégagements du sas créé	
Largeur de passage des dégagements	F	Portes à ouverture automatique : Passage libre de 1m40	
Calcul des dégagements			
Lieux admettant plus de 100 personnes	F	Sas créé : 1 dégagement totalisant 4 U.P.	
DEGAGEMENTS (SORTIES)			
Caractéristiques des blocs-portes			
Vitrage des portes	F		
Manoeuvre des portes	F	Portes du sas créé à ouverture automatique	
Portes de types spéciaux			
Dispositions concernant les portes automatiques	F	Portes à ouverture automatique prévues conformes à l'article CO 48	
Caractéristiques des vitrages des portes par rapport aux prescriptions du DTU.N-39-4	F	Vitrage composé de 2 verres de type feuilleté	
DEGAGEMENTS (ESCALIERS)	SO		
ESPACES D'ATTENTE SECURISES	SO		
TRIBUNES FIXES PAR DESTINATION OU TELESCOPIQUES	SO		
AMENAGEMENTS INTERIEURS, DECORATION ET MOBILIER - AM1 à AM20			
PRODUITS ET MATERIAUX DE PAROIS			
Parois des escaliers et circulations horizontales protégés	SO		
Parois verticales des dégagements non protégés et des locaux	F	Cloisons de fermeture du sas : PPC peint	
Réaction au feu des plafonds des dégagements non protégés et des locaux	F	Plafond du sas créé : PPC perforé en matériau A2-s1,d0	
Revêtements de sols des dégagements non protégés et des locaux	F	Sas créé : Carrelage	
Revêtements en matériaux isolants	F	Isolant en comble du sas prévu en laine de verre Doublage dans le sas en panneaux sandwich (BA 13 et isolant)	
TENTURES, PORTIERES, RIDEAUX, VOILAGES, CLOISONS COULISSANTES OU	SO		

* **F**: Favorable , **D**: Défavorable , **S**: Suspendu , **HM**: Hors Mission , **PM**: Pour Mémoire , **SO**: Sans Objet